



TAXE D'APPRENTISSAGE 2024

GUIDE PRATIQUE



Code UAI :

iaelyon - Université
Jean Moulin :
069 22 03 V



**think
large**

La Taxe d'Apprentissage est composée de **2** parts :

1 La **part apprentissage** correspondant à 0.59% MS N et est prélevée mensuellement par l'URSSAF/MSA.

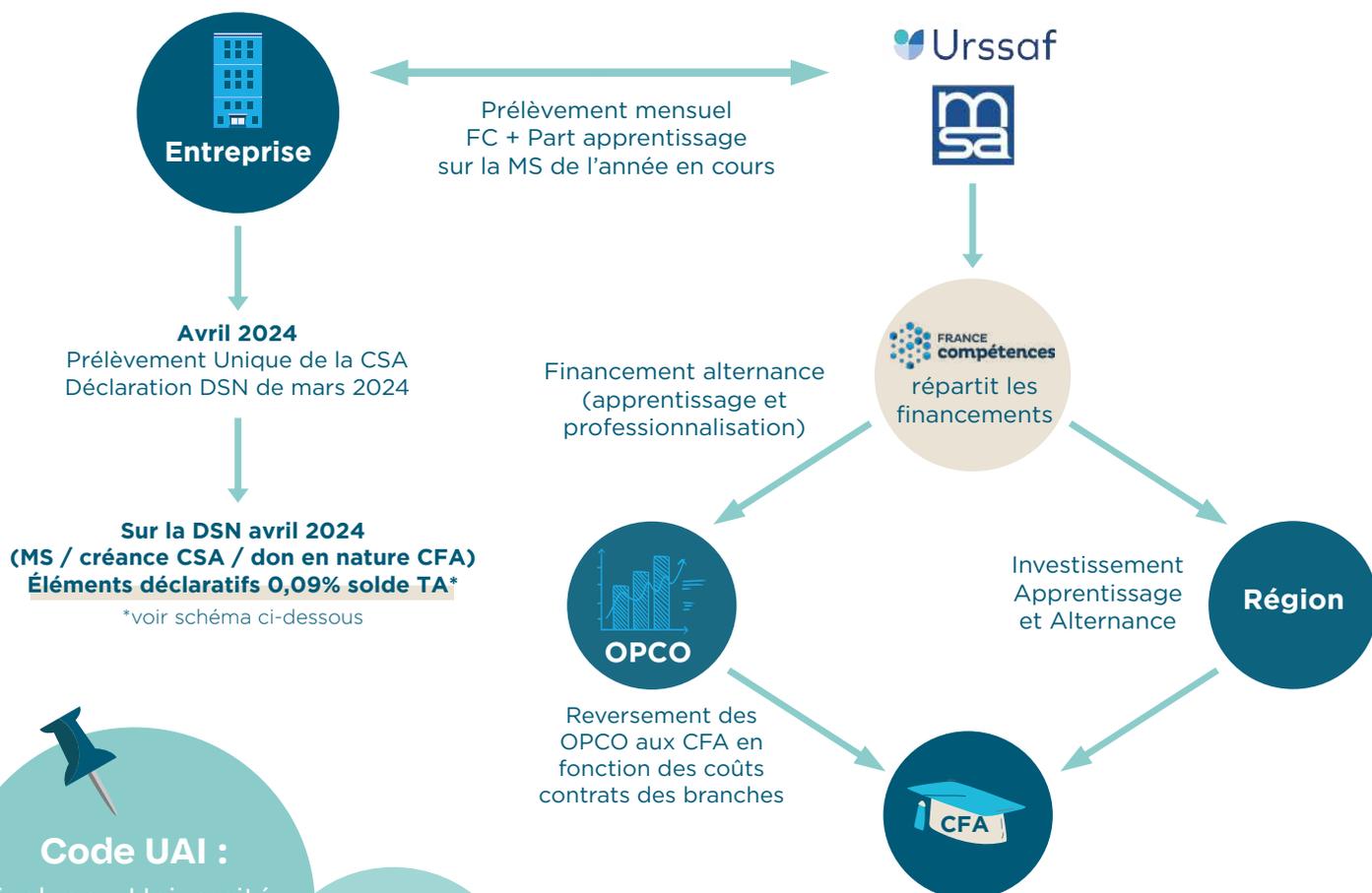
Elle est destinée au financement de l'apprentissage.

2 Le **Solde de la Taxe d'Apprentissage**, correspondant à 0.09% MS N-1 qui est prélevé le 5 ou 15 mai par URSSAF/MSA.

Il est destiné au financement des formations initiales technologiques et professionnelles hors apprentissage.



Schéma complet du versement de la TA 2024

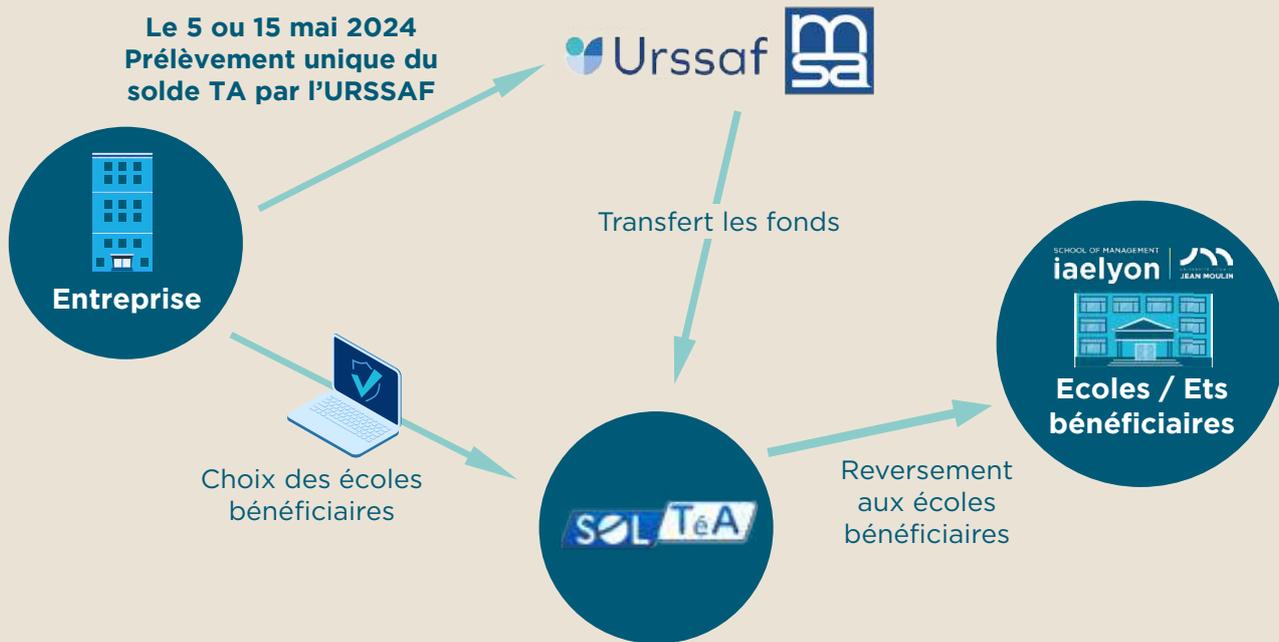


Code UAI :

iaelyon - Université
Jean Moulin :
069 22 03 V

**Je choisis
l'iaelyon**

Focus sur le solde de la TA (0.09% MS N-1)



Calendrier versement du solde de la TA

Avril
2024

Déclaration des éléments comptables de la masse salariale 2023 via la DSN d'avril 2024

5 mai
2024

Pour les entreprises de plus de 50 salariés
Prélèvement de votre Solde de la Taxe d'Apprentissage par l'URSSAF et MSA

15 mai
2024

Pour les entreprises de moins de 50 salariés
Prélèvement de votre Solde de la Taxe d'Apprentissage par l'URSSAF et MSA

À partir
du 27
mai 2024

Attribution du Solde de la Taxe d'Apprentissage sur la plateforme SOLTéA aux établissements habilités, dont fait partie l'iaelyon.

9 août et
11 octobre
2024

Versement des fonds, par la Caisse des Dépôts et Consignation, aux établissements

Code UAI :

iaelyon - Université
Jean Moulin :
069 22 03 V

Je choisis
l'iaelyon



La plateforme SOLTéA

La plateforme SOLTéA, développée par la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC), permet aux entreprises de flécher leurs fonds vers les établissements ou organismes habilités à partir du 27 mai.

- ✓ Choisir grâce à un moteur de recherche les établissements et/ou formation à soutenir
- ✓ Suivre les versements réalisés aux établissements
- **Les fonds non fléchés deviendront des fonds libres et seront réattribués aux établissements selon des critères non définis à ce jour.**

Code UAI :

iaelyon - Université
Jean Moulin :
069 22 03 V

Je choisis
l'iaelyon

Comment flécher votre solde de la taxe d'apprentissage à l'iaelyon ?

En 2024, vous affectez votre Solde de la Taxe d'Apprentissage aux établissements de votre choix via la plateforme SOLTéA, développée par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

- Munissez-vous de vos identifiants, via Net-Entreprise, pour accéder à la plateforme SOLTéA
- Choisissez d'attribuer tout ou partie de votre solde TA aux formations de l'iaelyon (UAI : 069 22 03 V) à partir du 27 mai
- Répartissez le montant de votre solde TA en pourcentage
- Informez-nous pour ne pas être relancé

Besoin d'informations ?

Nous sommes à votre écoute pour vous accompagner et répondre à vos questions :



Anne BENTZ
Responsable partenariats entreprises
anne.bentz@univ-lyon3.fr
Tél. : 04 78 78 70 70



Cynthia ADVENIER-DAUPHIN
Chargée des relations entreprises
cynthia.advenier@univ-lyon3.fr
Tél. : 04 26 31 88 54

iaelyon School of Management

Université Jean Moulin
Pôle Relations Entreprises & Partenariats
1C, avenue des Frères Lumière - CS 78242
69372 LYON CEDEX 08

iae.univ-lyon3.fr - Thinklarge.fr -   

